

Ecole maternelle des Petites Maisons

Compte-rendu du conseil d'école du 27 avril 2010

| NOM | PRÉSENT | EXCUSÉ |
|---|---------|--------|
| Directeur de l'école - Président : Pascale LACOFFRETTE | X | |
| Maîtres de l'école | | |
| Bernadette CHEVALIER | | X |
| Marie-Pascale JEANDOT | X | |
| Marie-Christine MARSOT | X | |
| Corinne TOURNE | X | |
| Florence THADOME | | X |
| Représentants des parents d'élèves titulaires | | |
| Karine MAZENS | | X |
| Nathalie MATHERET | X | |
| Florence RAYMOND-FERRARO | X | |
| Eoin LICKEN | X | |
| Matteo VOCALE | X | |
| Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. Patrice GROS | | X |
| Maire de la Commune ou son représentant : M. Gérald GIRAUD | | X |
| Conseiller Municipal : Mme Michèle MILLION | X | |
| Conseiller Municipal : Mme Véronique DRO | X | |
| Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : M. Marc BOUSSANT | | X |
| VOIX CONSULTATIVE | | |
| Membre du R.A.S.E.D. : | | |
| Médecin scolaire : | | |
| Infirmière scolaire : | | |
| Assistante sociale : | | |
| A.T.S.E.M. | | |
| Jocelyne CHENEVAS – PAULE | X | |
| Céline CURINIER | X | |
| Marie-Catherine DUBOEUF | X | |
| Marie MUGGEO | X | |
| Représentants des parents d'élèves suppléants | | |
| Amélie PROVOST | | |
| Lucile CAGNON | | |
| Alexandra AMBREGNI | | |

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité

Il a été envoyé l'inspection qui a rendu son avis. Il y a quelques détails à modifier

Il n'y a au niveau de l'école qu'un risque de séisme. Cependant, il faut quand même prévoir un lieu de confinement en cas d'accident de la route engendrant un risque industriel (ex : camion de chlore qui se déverse sur le parking de l'école)

Pour le séisme, soit on fait évacuer les élèves et on les éloigne des bâtiments, soit on se protège sous les meubles.

Pour le confinement, il y a des clauses particulières pour les enfants qui bénéficient du plan de scolarité particuliers. Et on a des règles différentes suivant si les enfants sont en cantine, en classe ou en garderie.

Chaque adulte a des tâches différentes pour couvrir toutes les consignes.

Le PPMS contient tous les plans de l'école, la liste des consignes, les No d'urgences et de tous les intervenants, la liste des élèves. Chaque classe aura un exemplaire du document.

Les 2 zones de confinements ont été choisies en fonction des toilettes, des points d'eau, des accès sur l'extérieur, du nombre de fenêtre, des téléphones. Ce sont la garderie et les 2 dortoirs des classes de Bernadette et Pascale (qui sont séparés par une cloison amovible)

La commune propose de mettre sur le site de la mairie une présentation du PPMS pour expliquer ce que c'est, et donner les consignes pour les parents. On pourrait aussi mettre cette présentation sur le site des parents d'élèves.

Pour cause de panne d'ordinateur, la version définitive n'a pas pu être préparée pour cette séance. Il sera validé formellement en Juin.

Règlement intérieur

Il a été revu et validé par l'inspecteur du travail.

Concernant la récupération des enfants : Les personnes responsables des enfants doivent prévenir s'ils sont en retard. Dans ce cas, les enfants seront placés soit à la cantine soit à la garderie à condition que les parents aient signé l'accord préalable. La prestation leur sera alors facturée.

Soutien : de 16h30 à 17h30 aux jours proposés par l'équipe enseignante (tous les enfants de moyenne section en ont bénéficié) avec accord des parents.

Inscription : Ce n'est normalement pas au directeur d'inscrire les enfants à l'école, c'est la mairie qui doit le faire. Le règlement intérieur le notifie, la mairie devra donc peut-être envisager de prendre en charge les inscriptions au cas où.

Lors de ces inscriptions, Pascale met le minimum vital d'information sur le logiciel « Base Elèves », en accord avec le conseil d'école.

En cas de maladie infectieuse, il appartient au médecin de décider de la possibilité de l'enfant de reprendre la vie collective, pour protéger les autres enfants et les mamans enceintes. Dans le cas où l'école est avertie d'un cas de maladie contagieuse, il y a un affichage à l'entrée de la classe. On envisage de diffuser l'information sur le site des parents d'élèves.

Ce règlement intérieur a été accepté à l'unanimité.

Budget

Tout ce qui a été demandé a été accordé, en particulier le remplacement de tous les stores de l'école, et le remplacement des jeux de cour au niveau de la cour des grands. L'école voulait ré-utiliser la butte comme actuellement, et cela a été accepté. Les travaux ont commencé, et doivent se terminer cet été.

Il y a aussi des investissements en informatique.

Projet

Les ateliers de danse ont eu lieu. Dans ces ateliers, on a fait danser les enfants ensemble, on les amène à voir et être vu, à respecter les autres, ne pas bousculer, laisser à chacun son espace, sentir, ressentir, faire ressentir. Les enseignantes ont poursuivi le travail dans la classe.

Chaque classe a eu 6 séances. La danseuse fera un spectacle fin mai pour que les enfants fassent le lien entre ce qu'ils ont fait et un spectacle de danse.

Projet Particulier de Scolarisation

A partir de la semaine prochaine, une AVS (assistante de vie scolaire) viendra 9h/semaine (3 matinées sur 4) prêter main forte à l'équipe enseignante pour aider un élève qui en a besoin (et qui est dans l'école depuis septembre). Cette AVS suivra l'enfant de manière individuelle.

L'école est tenue de recevoir tous les enfants dans la limite des effectifs (la moyenne étant de 32 enfants par classe), avec leurs différences. Il n'existe pas ou peu de structure pour ces enfants en dessous de 6 ans. L'école maternelle les reçoit donc tous, même si les enseignants ne sont pas formés pour les accueillir. Des démarches et des délais parfois longs auprès de la Maison de l'Autonomie (les parents doivent déposer un dossier complet) expliquent la présence en fin d'année seulement d'une Auxiliaire de Vie.

Effectifs

Pour la rentrée 2010, il devrait y avoir 44 enfants de Petite Section + 3 nouveaux en Moyenne Section.

A comparer avec 46 petites sections cette année, et 49 grandes sections qui vont partir. On ne rouvrira pas de classe, on en fermera pas non plus. Tous ces calculs sont fournis en novembre par la directrice à l'Inspection, estimation faite d'après les listes de la mairie, de la crèche et du jardin d'enfants.

Cantine

Les effectifs à la cantine augmentent au fil de l'année. A ce jour certaines personnes du péris-scolaire ont un nombre important d'enfants qui dépasse les quotas. L'une d'elle a fait des séances de relaxation avant ou après le repas en hiver. Certains des grands s'endormaient, et d'autres en ont re-demandé. Ils sont tous très fatigués.

De même, à la garderie ils sont parfois jusqu'à 39, et beaucoup restent jusqu'à 18h.

Les enfants peuvent demander à être à la cantine, sans se rendre compte que cela les fatigue énormément. Souvent les après-midi sont difficiles dans les classes. Et le soir, ils peuvent réclamer de

rester à la garderie parce qu'arrivés à un certain niveau d'excitation, ils ne peuvent plus s'arrêter, alors qu'en fait, ils ont besoin de faire redescendre la pression de la vie en collectivité.